

Genève

Autor(en): **Grandjean, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **43/1952 (1952)**

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-114037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Kreuzer a reçu le titre de privat-docent avec la *venia legendi* pour certains chapitres de la physiologie.

La Summer School 1951 avait pour fil conducteur « le monde divisé ». Reprenant la même formule, celle de cette année s'inspire du thème « un monde à reconstruire » ; elle comprend, axés sur cette formule centrale, des cours d'histoire, de philosophie, de religion, de sciences sociales et politiques, de même que les traditionnels « language departments » français, allemand et anglais.

Cette sèche énumération résume bien mal, et par l'extérieur seulement, une année d'histoire universitaire. Il faudrait pouvoir dire les efforts patients des chercheurs dans leurs laboratoires ou leurs bibliothèques, le dévouement des maîtres, l'application des étudiants. Mais tout cela se compose d'une multitude de petits faits quotidiens qui ne se racontent pas, bien que chacun d'entre eux contribue à l'œuvre générale qui revient à former, dans la « Weltanschauung » chrétienne, des hommes aux idées justes. Il est un point, toutefois, sur lequel le chroniqueur a toujours plaisir à revenir, et d'autant plus qu'il sait que tous les Fribourgeois ne se rendent pas compte pleinement de cette évidence : c'est la place que l'Université tient dans leur ville, cette ville qui, sans elle, serait une province repliée sur elle-même, sans contact ou presque sans contact avec le vaste monde. L'Université est une fenêtre ouverte sur lui ; par elle afflue un air plus vif, plus riche en oxygène, et qui, une fois pour toutes, empêche Fribourg de se désintéresser de ce qui n'est pas à son échelle. Professeurs et étudiants de tous pays, foisonnement de conceptions unes et diverses tout à la fois, conférences, concerts et manifestations intellectuelles de toutes sortes lui apportent cette nourriture indispensable qui est celle de l'esprit, sans laquelle les plus belles cités sont vouées aux grands cimetières de l'histoire.

PAUL ESSEIVA.

Genève

Enseignement primaire

L'augmentation des effectifs scolaires continue à faire sentir ses effets. Chaque année, une trentaine de classes nouvelles sont ouvertes. Les communes, qui doivent fournir les bâtiments, font un gros effort pour mettre à disposition des locaux. Cette année, la Ville de Genève a terminé les travaux d'agrandissement des écoles Bertrand et de Montchoisy ; une école nouvelle, celle des Franchises, a été inaugurée. D'autres plans sont à l'étude. La commune de Chêne-Bougeries a transformé complètement et agrandi l'école de Grange-Canal ; il en est de même pour celle de Presinge.

Le personnel enseignant devient de plus en plus nombreux. Quarante-trois élèves sont entrés en 1^{re} année des études pédagogiques ; ce nombre n'avait jamais été atteint depuis 1917. Et ce ne sont pas moins de quatre-vingts candidats qui se préparent pour les concours d'admission de

septembre 1952. Ces forces nouvelles permettront de réduire bientôt l'effectif des suppléants chargés de tenir une classe.

Deux nouveaux inspecteurs d'école primaire, M^{me} A. Ruchon et M. R. Simonet, ont été nommés.

Les contacts avec le corps enseignant, préoccupation constante des autorités scolaires, ont été multipliés par l'institution d'une « délégation » composée de deux délégués de chacune des associations du personnel. Cette assemblée est mise au courant des études en cours. Elle paraît être une innovation utile.

Le plan d'études des 2^{es} aux 7^{es} années primaires, introduit à l'essai en 1942, a été mis au point après une expérience de neuf ans ; on l'a complété par le programme des écoles enfantines, des premières, des huitièmes et des neuvièmes primaires. Une commission avec sous-commissions, composées d'inspecteurs et de délégués du corps enseignant primaire et secondaire (ce dernier étant là pour assurer la liaison avec l'enseignement moyen), examinera les observations détaillées demandées au cours de deux années à tout le personnel, afin de terminer ce long travail de mise au point.

Signalons enfin que l'écriture liée, essayée pendant quelques années, est maintenant enseignée dans les quatre derniers degrés de scolarité obligatoire. Les instituteurs ont tous suivi des cours d'initiation, ainsi qu'une partie des maîtres des écoles secondaires inférieures.

Enseignement secondaire

La transformation de structure, qui était à l'étude l'an passé, a été réalisée. L'Ecole des arts et métiers se compose maintenant de cinq écoles (mécanique, métiers du bois et du bâtiment, horlogerie, technicum et école complémentaire professionnelle pour les cours obligatoires aux apprentis de l'industrie). M. Albert Seiler, ingénieur, qui était professeur au technicum, a pris la direction générale des Arts et métiers, qui ne comptent « plus » que 137 professeurs et 2410 élèves !

Les écoles d'art forment un ensemble distinct, sous la direction de M. Marcel Feuillat, assisté de deux doyens, MM. Kœnig (beaux-arts) et Haberjahn (arts décoratifs), et d'un directeur des études, M. Chapot (école normale de dessin). Ce dernier étant inspecteur de dessin pour l'enseignement primaire, il se trouve avoir, avec la nouvelle organisation, la haute main sur la formation artistique des instituteurs primaires et des maîtres secondaires.

Cette nouvelle répartition d'écoles est bien accueillie et semble répondre aux besoins.

Un dernier problème connexe va trouver prochainement sa solution : l'organisation de l'école d'horlogerie. Il est entendu que cette école restera une section des Arts et métiers ; sa direction pédagogique sera confiée à un doyen, choisi déjà en la personne d'un ingénieur horloger. Une commission d'experts a étudié la question des programmes. Ceux-ci ne sont pas discutés pour les apprentissages existants ; par contre, les milieux de l'industrie horlogère demandent la création d'apprentissages partiels de deux ans et demi formant des remonteurs et des acheveurs ; ceux-ci seront probablement organisés en marge de l'école.

Une commission vient d'être désignée avec mission d'étudier l'introduction, après la période de scolarité, de l'enseignement ménager obligatoire. Un cours normal de deux ans, organisé à l'Ecole professionnelle et ménagère, vient de se terminer ; il a été suivi par les futures maîtresses, indispensables pour le développement de l'enseignement ménager.

Il est impossible, dans une chronique dont l'étendue doit être limitée, d'indiquer toutes les modifications de programme qui ont été adoptées dans les diverses écoles secondaires. L'une d'elles mérite pourtant une mention spéciale : dans les deux dernières classes du Collège et de l'Ecole supérieure des jeunes filles, le nombre d'heures de philosophie est augmenté. On espère ainsi contribuer à renforcer la culture des élèves, cette culture générale qui, au cours de la conférence des recteurs des gymnases suisses, que nous avons eu le plaisir de recevoir à Genève du 26 au 28 mai, a été généralement indiquée comme étant la plus nécessaire aux futurs ingénieurs et aux futurs médecins, plutôt que des enseignements déjà spécialisés.

L'année scolaire, comme d'habitude, a été marquée par des expositions : le collège moderne, l'école complémentaire professionnelle et l'école ménagère et professionnelle ont ouvert leurs portes au public qui, chaque fois, admire avec un étonnement renouvelé les travaux présentés.

Plusieurs soirées théâtrales ou musicales ont été données par des classes au profit d'œuvres diverses. Les écoles d'art ont très bien monté, avec des décors, des costumes et des masques exécutés par les élèves, « La princesse Turandot », cinq actes de Carlo Gozzi, traduits et adaptés par J.-J. Olivier.

Enseignement supérieur

Le corps professoral a eu le regret de perdre plusieurs de ses maîtres, actuels ou anciens. M. Ernest Comte, professeur ordinaire d'orthodontie à l'Institut de médecine dentaire, dont il présidait le collège des professeurs, est décédé subitement, ainsi que M. Kurt H. Meyer, professeur ordinaire de chimie inorganique et organique, auteur de remarquables travaux sur les grandes molécules en forme de chaîne. Le Dr Lucien Bovet, chargé du cours de psychopathologie de l'enfance à l'Institut des sciences de l'éducation, a été tué, avec M^{me} Bovet, dans un accident d'automobile. La mort a enlevé aussi M. Ernest Delaquis, juriste distingué qui était professeur honoraire, M. Louis Gielly, ancien professeur extraordinaire d'histoire de l'art, M. Georges Mottier, privat-docent de philosophie, qui enseignait dans nos écoles secondaires et à l'Université de Berne, M. Rislà Mitkovitch, privat-docent de criminologie, M. Paul Reiwald, privat-docent de psychologie, M. Michel Grodensky, privat-docent de philosophie du droit, et M^{me} Anne Kamensky, privat-docent de philosophie et d'étude comparée des religions.

Deux professeurs, qui ont eu de longues et brillantes carrières, atteignent la limite d'âge et quittent leur chaire à la fin de la présente année universitaire : M. Alexis François, professeur ordinaire d'histoire de la

langue française à la faculté des lettres, et M. le Dr Charles Julliard, professeur extraordinaire de médecine des accidents à la faculté de médecine et professeur de chirurgie à l'Institut de médecine dentaire. M. Denis van Berchem, professeur extraordinaire de littérature latine, a émis le vœu que son mandat ne soit pas prolongé.

M. Jean Posternak a été appelé en qualité de professeur ordinaire à enseigner la physiologie à la faculté de médecine, en remplacement du professeur Wyss.

M. Robert Dottrens, directeur des études pédagogiques (enseignement primaire), a été nommé professeur ordinaire de pédagogie générale et d'histoire de la pédagogie, succédant au professeur Malche.

M. Robert Godel a été nommé chargé de cours de langue et de littérature latines.

Plusieurs chargés de cours sont devenus professeurs extraordinaires. Ce sont M^{lle} Esther Bréguet, pour la grammaire latine, M. Alexandre Berenstein, pour le droit du travail, M. Edmond Martin-Achard, pour la propriété intellectuelle.

M. Louis Villard, de chargé de cours d'acoustique à l'école d'architecture, est devenu professeur attaché, ainsi que M. le Dr Nicolas Betchov pour l'hygiène, et M. Hugo Saïni pour l'éclairagisme et les installations à courants faibles.

M. le Dr Harry Feldmann a succédé au Dr L. Bovet pour l'enseignement de la psychopathologie de l'enfance à l'Institut des sciences de l'éducation.

M. le Dr Roger Fischer est devenu chargé de cours de transfusion sanguine, et M. le Dr Marcel Monnier, chargé de cours d'électro-encéphalographie. En outre sept privat-docents nouveaux ont été agréés.

La loi sur l'instruction publique a été modifiée en ce sens qu'une nouvelle catégorie de professeurs a été créée : celle des professeurs associés à une faculté. Cela permettra d'accorder un titre nouveau à des chargés de cours ou à des privat-docents qui, par un enseignement d'une certaine durée ou par la valeur de leurs travaux, méritent un avancement. Aucune désignation n'a encore été faite en application de cette disposition.

La situation des professeurs de la faculté autonome de théologie a été modifiée par une nouvelle disposition de la loi sur l'instruction publique : dorénavant les professeurs de cette faculté auront au sein du Sénat et du Bureau du Sénat le même statut que les professeurs des autres facultés ; l'égalité, qui avait été supprimée lors de l'octroi de l'autonomie à la plus ancienne de nos facultés, se trouve rétablie.

M. le professeur Eugène Bujard arrive au terme de son second rectorat. Le nouveau recteur a été désigné en la personne de M. Antony Babel, qui aura cette charge pour la deuxième fois. M. Henri de Ziegler devient vice-recteur.

Plusieurs professeurs ont été l'objet de distinctions flatteuses, bien méritées. M. Charles Werner a reçu le doctorat h.c. de l'Université d'Aix-en-Provence, M. Paul Wenger, celui de l'Université de Sao Paulo, M. Emile Guyénot, le prix Marcel Benoist pour 1950. Une cérémonie, organisée en commun par les facultés de droit de Genève, de Lausanne

et de Neuchâtel, a célébré la quarantième année d'enseignement du professeur Georges Sauser-Hall ; M. le conseiller fédéral Max Petitpierre, Son Excellence le ministre de Turquie à Berne, M. le conseiller d'Etat Albert Picot entouraient le jubilaire. Le professeur Pierre Gautier a fêté le trentième anniversaire de son enseignement.

L'Ecole d'architecture a organisé diverses manifestations pour célébrer la dixième année de sa création : une exposition avec concours de dessin doté de prix par l'Etat et la Ville de Genève, et des représentations en plein air de « Georges Dandin » de Molière, qui ont remporté un franc succès.

Plusieurs règlements et programmes universitaires ont été modifiés. C'est ainsi qu'un nouveau certificat de pharmacie médicale et une nouvelle licence en théologie, avec mention œcuménique, ont été institués. Un centre universitaire d'études œcuméniques a été créé, en liaison avec la faculté de théologie.

L'Université a reçu des dons importants : l'International Business Machines Corporation a offert à l'Ecole d'interprètes des appareils d'interprétation simultanée, valant une trentaine de mille francs.

Le laboratoire Vifor a remis 2000 fr. pour des recherches en dermatologie ; quant à la Société académique, sa générosité ne se lasse pas. L'Etat non seulement a augmenté les crédits de laboratoire et d'assistance, mais encore a accordé des crédits spéciaux d'équipement et de personnel pour plusieurs instituts universitaires, notamment pour le centre de microscopie électronique, installé dans le nouvel Institut de physique, qui est à la disposition de tous les professeurs de science et de médecine.

L'équipement scientifique de Genève se développe sans cesse. La Bibliothèque centrale des beaux-arts, créée par la Ville avec l'appui de l'Etat, a été inaugurée ; son installation parfaite lui vaut un grand succès.

Des conférences, ouvertes au public, tendent à donner accès aux étudiants aux travaux faits dans toutes les facultés. Une première série a été consacrée à « Quelques problèmes du travail » ; une seconde, à la demande des communautés de travail des étudiants, a porté sur « l'objectivité ». Le centre d'études orientales a organisé une série de conférences fort intéressantes. Des « journées thérapeutiques » et la « journée chirurgicale » ont remporté un vif succès.

* * *

La Nouvelle Société Helvétique a eu l'heureuse idée de donner, pour les élèves des classes supérieures de l'enseignement secondaire et pour les étudiants, une série de cinq conférences sur « la vie démocratique suisse d'aujourd'hui ». Parmi les conférenciers figuraient M. le conseiller fédéral Max Petitpierre et M. le conseiller d'Etat Albert Picot.

Les intérêts moraux et matériels des étudiants ne sont pas oubliés. La Société des anciens étudiants a créé un comité de patronage qui travaille en liaison avec l'Office d'entraide universitaire et l'Association générale des étudiants. La loi sur l'instruction publique a été modifiée pour étendre aux boursiers du fonds d'entraide la bénéfice de l'exemp-

tion des droits de graduation, réservé jusqu'à présent aux seuls boursiers de la Caisse de subsides. La cogestion des étudiants a été admise dans la Caisse de maladie des étudiants ; un candidat en médecine fait désormais partie du comité de celle-ci.

La société sportive universitaire a organisé, avec le patronage de l'Université et avec l'appui du département, une expédition scientifique dans le Sahara, au Tassili des Adjers, sous la direction d'un de nos maîtres secondaires, M. Jean Juge.

Je m'en voudrais d'oublier une autre expédition scientifique qui s'est greffée sur l'expédition alpine à l'Everest. L'Etat et la Ville ont financé l'envoi d'une mission scientifique de trois membres au Népal, M^{me} Lobsiger-Dellenbach, directrice du Musée d'ethnographie, M. le professeur Augustin Lombard, géologue, et M. Zimmermann, botaniste. Il est trop tôt pour parler des résultats scientifiques obtenus, alors qu'on sait déjà que les alpinistes ont accompli un brillant exploit.

* * *

L'Institut universitaire de hautes études internationales a vu son intérêt consacré par un vote des Chambres fédérales : elles ont accordé une subvention fédérale qui sera le 30 % des dépenses, avec un maximum de 100 000 fr. Deux nouveaux professeurs, M. Maurice Baumont et M. Jacques Freymond, ont été nommés à cet institut. La Fondation Rockefeller enverra M. Hans Kelsen, ancien professeur à l'institut, actuellement professeur aux Etats-Unis, donner des cours pendant l'année universitaire prochaine.

* * *

Deux conférences internationales — parmi toutes celles qui se tiennent à Genève — méritent une mention dans cette chronique.

L'une, c'est la conférence convoquée par l'UNESCO, qui s'est occupée des études préparatoires pour la création d'un Institut européen de recherches nucléaires. Le conseil des représentants de cet institut a été fixé provisoirement à Genève.

L'autre, c'est la XV^e conférence internationale de l'instruction publique, convoquée du 7 au 16 juillet par l'UNESCO et le BIE. Elle entendit les rapports des diverses délégations sur le mouvement éducatif dans leurs pays et s'occupa de l'enseignement des sciences naturelles dans les écoles secondaires et de l'accès des femmes aux œuvres d'éducation.

HENRI GRANDJEAN.

Neuchâtel

L'année dernière, la chronique a encore été rédigée par M. W. Bolle qui a assumé cette tâche pendant plusieurs années. Notre ancien collègue a brillamment rempli le mandat qui lui avait été confié. Je m'associe aux remerciements qui lui ont été adressés par M. le conseiller d'Etat